



Orientation - Apprentissage

un service



CCI Côte-d'Or Dijon Métropole
Point A
2 avenue de Marbotte
BP 17440 – 21074 DIJON CEDEX
Tel 03 80 65 92 33

FORMULAIRE DE VERSEMENT DES 13% DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

(Décret N°20191491 du 27 décembre 2019)

RAISON SOCIALE :

SIRET :

ADRESSE :

NOM DU CONTACT :

TEL :

EMAIL :

Masse salariale 2020 =
Versement Libératoire à Payer =

X 0,0884 %
€

Chèque N°:

Banque :

Date : / /

A l'ordre de : CCI Côte-d'Or Dijon Métropole

Virement :

BIC : FR76 1080 7004 0200 2191 0944 438

RÉFÉRENCE SIRET OBLIGATOIRE ET RETOUR DU BORDEREAU SIGNÉ

ADRESSE DE RETOUR

CCI Côte-d'Or Dijon Métropole
Point A
2 avenue de Marbotte
21000 DIJON

ou sabah.elgadi@cci21.fr

Comment calculer votre taxe

Masse salariale Brute 2020 (DSN Base sécurité sociale) x 0,0884% soit (0,68 x 13%)

Si vous avez eu au moins un apprenti en cours d'année et que la MS est inférieure à 110 528€, alors pas de déclaration à faire.

Pour les entreprises du BTP majorer la MS de 11.5% au titre des indemnités de congés payés

FAIT À :

SIGNATURE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

LE : / /